



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « QSOLUTION » (représentée par Monsieur N. LEEUW) dont les bureaux se trouvent rue de Neesveld 38 à 3040 Huldenberg.

Le terrain concerné est situé Rue d'Angoussart à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°437X.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale comprenant un logement principal pour les propriétaires et 5 chambres d'hôtes, et présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie bâtie : $\pm 318\text{m}^2$ au sol et gabarit : Rez-de-chaussée + 1 étage + toiture,
- Hauteur sous corniche : $\pm 5,00\text{m}$ et hauteur faîte : $\pm 10,50\text{m}$.

Le programme est le suivant :

- sous-sol : 4 parking et espaces techniques,
- Rez : logement unifamiliale + salle de réunion + espace polyvalent et bureau,
- Etage : 4 chambres avec salles de bain + cuisine et espace petit déjeuner + laverie,
- Combles : 1 chambre avec salle-de-bain + salon TV + salle fitness.

Le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne la zone de bâtisse définie au plan (article D.VI.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Hage), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 juillet au 30 août 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 17 juillet 2019